

## Panorama affaires publiques des actualités du monde de la santé

Semaine du 17 février 2025

## **INFOS ET CHIFFRES CLÉS**

## **EN RÉSUMÉ**

## **Nominations**

- Rodolphe Chevalier: ancien directeur adjoint du cabinet de François Baroin à Bercy, il a été nommé président de Hoppen, société spécialisée dans les solutions multimédia et les parcours patients pour les établissements de santé
- Guillaume du Chaffaut : directeur général et directeur de la transformation de l'Établissement français du sang (EFS), il va être nommé directeur du GHU AP-HP Nord – Université Paris Cité.

Le PLFSS 2025 définitivement adopté – Après quatre mois de débats, le Parlement a définitivement adopté le budget de la Sécurité sociale. Le texte, validé sans modification par le Sénat, marque la fin d'une séquence tendue, ponctuée de motions de censure et de la chute de Michel Barnier. Il prévoit une hausse des dépenses d'Assurance maladie de 3,4 % et un déficit de 22,1 Mds€. Parmi les mesures retenues : la "taxe lapin" pour sanctionner les rendez-vous médicaux non honorés. La droite sénatoriale réclame des réformes structurelles pour contenir le déficit.

Saisine du Conseil constitutionnel sur le PLFSS – LFI conteste plusieurs articles du budget de la Sécu, dénonçant des atteintes à l'égalité et l'accès aux soins. L'article 16, imposant un justificatif supplémentaire pour certaines prises en charge, est jugé discriminatoire. La "taxe lapin" et l'assujettissement des apprentis à la CSG/CRDS sont aussi visés. Le Conseil constitutionnel rendra sa décision sous un mois.

Dette publique – Selon la Cour des comptes, la dette atteindra 112,8 % du PIB en 2024 (près de 3300 Mds€), avec une charge passant de 30 Mds€ en 2020 à 67 Mds€ en 2025. Lors d'une table ronde au Sénat, experts et financiers ont souligné la stabilité de la demande pour les obligations françaises, malgré la hausse des taux. L'idée d'un emprunt direct aux ménages suscite des réserves.

Fin de vie – Il y aura deux textes distincts mais une discussion commune, compromis proposé par Gérard Larcher. Cette solution se situe entre la position du Premier ministre François Bayrou (deux textes séparés) et celle de Catherine Vautrin (un texte unique).

Cannabis médical – La HAS doit trancher sur l'avenir des traitements à base de cannabis médical, saisie par Yannick Neuder. Le ministre souhaite évaluer leur efficacité thérapeutique mais reste opposé à une légalisation plus large.